

EPREUVE ENTRETIEN DES LOCAUX

SUJET N° 16

- Assurer l'entretien de 4 vitres hautes d'un couloir.
- Assurer la propreté de la zone après les travaux.

QUESTION ORALE

- Justifier le choix du matériel.
- Justifier la méthode que vous avez mise en œuvre.

SUJET N° 16 / CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES	Code 50 33 405	SESSION 2002
EPREUVE : ENTRETIEN DES LOCAUX	Durée : 1h30	Coef. : 1,5
		Page : 1/1